



Reconnaissance de dette scanne

Par **Ocaane**, le **18/01/2018** à **12:02**

Bonjour,

J'ai prêté 5000e a un ami vivant aux Antilles. Compte tenu de la distance, il m'a envoyee une reconnaissance de dette écrite mais scannee. Est elle valable? J ai déclaré cet emprunt aux impôts. J ai gardé les textos et mail que nous avons échangés. Ce monsieur se fait très "discret". Je suis très inquiete sur un éventuel remboursement. Que puis je faire pour le couvrir (valider les messages par notaire..). Je suis très inquiete. Merci pour vos conseils.

Par **jos38**, le **18/01/2018** à **17:41**

bonsoir. est-ce que cette personne a écrit un échéancier de remboursement et la date butoir pour ce même remboursement?